

FRAIS RELIÉS AUX ÉTUDES 2018-2019

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC – TEMPS PLEIN)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription (par session)	125 \$
		Frais généraux (par session) ¹	160 \$
		Fondation du CNDP (par session) ²	25 \$
		Cotisation à l'Association générale des étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy et la Fédération étudiante du Québec	25 \$
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par session
FORMATION TEMPS PLEIN	NNC.0J	Composition musicale et techniques audio à l'image	1 595 \$
	NNC.0K	Enregistrement et sonorisation	1 595 \$
	CTC.04	Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires ³ (intensif)	2 800 \$
	JEE.1A	Éducation à la petite enfance (0-6 ans – 1200 h)	1 445 \$
	JCA.0V	Techniques d'intervention en milieu correctionnel	1 650 \$
	JCC.16	Spécialisation en prévention des incendies ⁴	Voir note
	EEC.1M	Technologie de l'estimation en bâtiment ⁵	1 720 \$
	EEC.1L	Technologie de l'évaluation en bâtiment ⁵	1 720 \$
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC – TEMPS PARTIEL)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription	20 \$/cours
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par cours
FORMATION TEMPS PARTIEL	JCC.12	Recherche des circonstances et de la cause d'un incendie ⁶	Voir note
	EEC.2X	Technologie de l'inspection de bâtiments ⁷	Voir note
	JCC.17	Coordination d'intervention interdisciplinaire en sécurité civile ⁸	Voir note

Stationnement	Frais de logement en résidence	Étudiants non-résidents du Québec	Étudiants internationaux
Des frais de 40 \$ par année scolaire sont demandés pour obtenir la vignette et l'autocollant obligatoires. Un espace de stationnement peut aussi être réservé. Informez-vous auprès de la réception du Pavillon central.	Les frais varient entre 325 \$ et 400 \$ par mois, pour une durée de 9 mois. Consultez le site Web du Campus : www.cndf.qc.ca/residences	Des droits de scolarité additionnels peuvent s'appliquer pour les étudiants canadiens nés hors Québec et pour les résidents permanents n'ayant pas le statut de <i>résident du Québec</i> . Consultez le site Web du CNDP. www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis	Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site Web du CNDP : www.cndf.qc.ca/international
Information sur les crédits d'impôt reliés aux études au verso			

¹ Les frais généraux comprennent, entre autres, l'accès aux installations sportives et aux services de physiothérapie, l'agenda, la carte étudiante, l'accès au réseau sans fil et un crédit d'impression de 250 copies.

² La cotisation peut être remboursable sur demande.

³ Frais de scolarité pour la 3^e session sont de 1 700 \$.

⁴ Frais de scolarité de 3 170 \$ pour 510 h de cours pour la 1^{re} session et 1 360 \$ pour 195 h de cours la 2^e session.

⁵ Des frais de 200 \$ par session sont à prévoir pour la location-achat d'un portable. Un dépôt préalable et remboursable de 200 \$ est à prévoir.

⁶ Frais de scolarité 3 cours de 45 h à 995 \$/cours, pour un total de 2 985 \$.

⁷ Frais de scolarité 1 cours de 45 h à 330 \$/cours, 3 cours de 75 h à 550 \$/cours et 1 cours de 90 h à 660 \$/cours, pour un total de 2 640 \$.

⁸ Frais de scolarité 4 cours de 45 h à 510 \$/cours et 1 cours de 135 h à 1 530 \$/cours, pour un total de 3 570 \$.



Calcul du coût net des frais de scolarité annuels pour deux (2) sessions 2018-2019 après remboursement d'impôts – TEMPS PLEIN

Composition musicale et techniques audio à l'image	3 190 \$							
Enregistrement et sonorisation		3 190 \$						
Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires			5 600 \$					
Éducation à la petite enfance (1 200 h)				2 890 \$				
Techniques d'intervention en milieu correctionnel					3 300 \$			
Spécialisation en prévention des incendies						4 530 \$		
Technologie de l'estimation en bâtiment							3 440 \$	
Technologie de l'évaluation en bâtiment								3 440 \$
Crédits d'impôt non remboursables – TEMPS PLEIN								
Fédéral : 15 % des frais de scolarité admissibles	(479) \$	(479) \$	(840) \$	(434) \$	(495) \$	(680) \$	(516) \$	(516) \$
Provincial : 8 % des frais de scolarité admissibles	(255) \$	(255) \$	(448) \$	(231) \$	(264) \$	(362) \$	(275) \$	(275) \$
Total des crédits ⁽¹⁾	(734) \$	(734) \$	(1 288) \$	(665) \$	(759) \$	(1 042) \$	(791) \$	(791) \$
COÛT NET (Frais de scolarité – Total des crédits)	2 456 \$	2 456 \$	4 312 \$	2 225 \$	2 541 \$	3 488 \$	2 649 \$	2 649 \$

Calcul du coût net des frais de scolarité par exemple pour un cours de 45 ou 60 heures 2018-2019 après remboursement d'impôts – TEMPS PARTIEL

Recherche des circonstances et de la cause d'un incendie (45 heures)	995 \$							
Technologie de l'inspection de bâtiments (45 heures)		330 \$						
Coordination d'intervention interdisciplinaire en sécurité civile (45 heures)			510 \$					
Crédits d'impôt non remboursables – TEMPS PARTIEL								
Fédéral : 15 % des frais de scolarité admissibles	(149) \$	(50) \$	(77) \$					
Provincial : 8 % des frais de scolarité admissibles	(80) \$	(26) \$	(41) \$					
Total des crédits ⁽¹⁾	(229) \$	(76) \$	(118) \$					
COÛT NET (Frais de scolarité – Total des crédits)	766 \$	254 \$	392 \$					

(1) Les crédits d'impôt pour les frais de scolarité non réclamés peuvent être reportés à des années ultérieures selon le cas. Les références financières sont basées sur l'année fiscale 2017.

Pour plus d'information, contactez madame Dominique Gagnon, aux Services financiers
au 418 872-8242, poste 1110 ou par courriel gagnond@cndf.qc.ca



5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3
418 872-8041 / sans frais : 1 800 463-8041 / télécopieur : 418 872-3448 / courriel : info@cndf.qc.ca

Le Campus Notre-Dame-de-Foy se réserve le droit d'apporter tout changement aux frais reliés aux études sans préavis.